

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 21

Artikel: Moyen de lire les lettres effacées sur une vieille pièce de monnaie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191711>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Non certes ! il faut la vocation pour faire un bon religieux !

— Et puis, je verrai... j'attendrai... Peut-être dans un an ou deux...

— Tu crois donc que l'amour du cloître peut venir comme ça ?

— Je redoute de tenir mon engagement, mais avec l'aide de Dieu un peu de calme se fera sans doute dans mon âme. Je vais partir, aller loin, très loin, et ce n'était pas pour assister à la noce de Danielle que j'étais venu... mais pour vous dire adieu, à vous tous...

— Deviens-tu fou ? s'écria Mosette, en se reculant brusquement et en le dévisageant. Que signifient tes paroles ? Tu vas partir ? aller très loin ? Tu vas prier Dieu de mettre la paix dans ton âme ? Explique-toi ou sinon je croirais que tu perds la tête ou bien, ma parole, que moi-même je ne suis plus dans mon état normal ; j'entends de singulières choses depuis un instant...

— Je vais partir, reprit Bénédicte, je n'assisterai pas au mariage de Danielle et... voici pourquoi...

Les raisons qu'il donna, Mosette me les confia le soir même, après m'avoir répété toute leur conversation, tandis que la servante courait en hâte prévenir M. Grébin d'une indisposition subite de Nielle, et tandis que le jardinier, ahuri d'une semblable commission, courait aussi à la mairie et de là à l'église, avec quelques lignes de Mosette relatant le même fait.

— Ah mon Dieu ! se dirent entre elles les commères, s'arrêtant de porte en porte dans les rues du village, se répétant la nouvelle, il arrivera un malheur, bien sûr, Mlle Rosalie l'avait bien prédit. Ils étaient treize à table !

Les Grébin, qui vinrent le jour suivant en quête de nouvelles, ne virent même pas la fiancée. Ils parurent d'ailleurs médiocrement convaincus de cette indisposition qui, paraît-il, s'aggrava sans que le médecin fût appelé, et, vers la fin de la semaine, la servante ayant sans doute jaser plus qu'il fallait, ils se présentèrent de nouveau, avec l'intention bien arrêtée de savoir le fin mot de cette comédie.

Il n'y a pas à le cacher, le père Grébin se servit de cette expression !

Bien que Mosette s'obstinât à affirmer la maladie de sa fille, leur discussion tourna à l'aigre et le pépiniériste, qui ne passait pas sans raison pour être un homme emporté, prompt aux décisions violentes, déclara nettement que, puisqu'il en était ainsi, Mlle Danielle resterait mademoiselle toute sa vie si elle n'avait point d'autre époux qu'Hector.

Ah mais ! Est-ce que vous vous imaginez, par hasard, qu'ils voulaient être la risée du village !

Ils n'ignoraient point ce qu'on disait de-ci et de-là, et puisqu'il en était ainsi, ils rompaient !

— C'est le treizième qui est la cause de toutes ces choses ! soupira Mlle Rosalie.

Si vous saviez que de langues il délia, ce malheureux treizième. Du matin au soir, pendant plus de quinze jours, on parla de lui et des malheurs que sa présence au repas des fiançailles avait annoncés.

La boutique de mercerie que tenait la vieille fille, sur la place de l'Eglise, ne dé-

semplait pas de ces quinze jours, et les commères bavardaient, bavardaient. Danielle mourrait, ou bien elle serait malheureuse toute sa vie ! En tout cas, elle ne se marierait pas : Elle restera fille, comme moi, disait Mlle Rosalie, et ce n'est point toujours gai ! ajoutait-elle naïvement.

Aussi quel fut l'étonnement de tout le monde, lorsqu'on vit de nouveau son nom aux grilles de la mairie. Elle épousait un bon et brave garçon qu'elle aimait et dont elle était aimée : Bénédicte, le treizième à table !

De même qu'elle avait, au dernier moment, refusé Hector Grébin avec un autre nom dans le cœur, de même la conscience de Bénédicte s'était révoltée à l'idée du monastère, ayant l'âme remplie du souvenir de Danielle. Voici quatre ans qu'il sont mariés et qu'ils font mentir la croyance bête des gens superstitieux.

Monsieur le maire n'a dressé aucun acte de décès dans la famille, mais il a, au contraire, enregistré dernièrement la naissance d'une petite Nielle aux yeux bleus comme ceux de sa mère, venue au monde un matin de printemps avec la première aubade des oiseaux.

Les mots en Tour Eiffel, répondant à la question posée samedi sont : Fontaines lumineuses, Rue du Caire, Paris, Galerie, Progrès, Science, Est, Ouest. — Aucune réponse juste.

Problème.

Trouver un nombre de 3 chiffres qui, lû à l'envers, est les deux tiers de ce nombre. — *Prime* : Le livret de la Fête des Vignerons.

Au nombre des articles publiés par *l'Illustration nationale suisse* du 17 Mai, on remarque : Recherches sur les exécuteurs des hautes-œuvres à Neuchâtel ; — Scènes de mœurs romandes : Le tramway du midi ; — Chronique scientifique d'Emile Yung, etc. — Et parmi les gravures un excellent portrait de M. Turrettini, président du Conseil administratif de Genève ; — puis un gracieux paysage : Devant le chalet.

La 3^e livraison de la *Campagne de 1799 en Suisse*, par le capitaine BOILLOT, vient de paraître à la Librairie militaire de Neuchâtel (80 c. la liv.). Sommaire : Invasion des Grisons. — Prise du Luziensteig. — Défaite d'Auffenberg. — Echec essuyé par Hotze. — Loison battu à Dissentis. — Lecourbe pénétre dans l'Engadine. — Combats de Remus, Martinsbruck. — Marche de Dessoles en Valteline. Réunion du pays des Grisons à l'Helvétie. — Victoire de l'archiduc Charles à Ostrach et Stockach. — Comme supplément : Deux cartes coloriées : Opérations dans les Alpes le 14 mai. — Opérations en Suisse le 23 mai.

Voici une très jolie anecdote en patois de La Côte :

Dein lo vilho teimps io l'étai onco de mouda à Begnins d'alla veilli lé zons tzi li zautres, por espargni lo bou et lo

craisu, duè pernettè, la mare et la felhie, allavont soveint conta dâi zistoires et passa la veilli tzi Djan-Daniet. Onna né que to parâi que vollivâvè sè réduire dè bou n'hâora et que ne savâi pas coumeint se débarassi de cliau duè fennè que restavont adé tie et l'eimbètavont, l'au dit : « Accutavé, Françoise, se d'étion tzi vo de mein irè. »

Traduction : Dans le temps où c'était encore l'habitude à Begnins d'aller veiller les uns chez les autres, pour épargner le bois et l'huile, deux femmes, la mère et la fille, allaient souvent conter des histoires et passer la veillée chez Jean-Daniel. Un soir que celui-ci désirait aller se coucher de bonne heure, et ne savait comment se débarrasser de ces deux femmes qui l'ennuyaient, il dit à la mère : « Ecoutez, Françoise, si j'étais chez vous, je m'en irais. »

Un docteur de Lausanne nous racontait que, soignant un de nos vigneron de Lavaux pour un mal d'yeux, il lui avait formellement interdit de boire du vin jusqu'à entière guérison. Mais dans sa dernière visite, le docteur s'aperçoit immédiatement que son client n'a pas suivi ses conseils.

— Vous avez bu du vin, lui dit-il, vous ne pouvez le nier ; vos yeux sont enflammés et tout est à recommencer.

— C'est vrai, monsieur le docteur, répond le vigneron, mais je ne pouvais pourtant pas laisser tomber la baraque pour sauver deux mauvaises fenêtres.

Moyen de lire les lettres effacées sur une vieille pièce de monnaie. — Faire chauffer au rouge une barre de fer de même largeur que la pièce, puis l'approcher à un demi-centimètre de celle-ci. Les parties en relief réparaitront et on pourra lire. A mesure que le fer se refroidit, la pièce redevient comme par le passé.

Moyen de raccommoder la faïence cassée. — Prenez de la chaux vive et réduisez-la en poudre très fine, passée au tamis de soie ou broyée sur le marbre, au point d'être impalpable ; prenez du blanc d'œuf, composez-en avec la poudre une espèce de colle dont vous joindrez les deux parois opposées de la faïence que vous voudrez rejoindre ; et les replaçant l'une contre l'autre, comme elles doivent l'être, tenez-les serrées et en état pendant dix minutes.

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrements.
J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 12,50. — Canton de Fribourg à fr. 26. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49. — Canton de Genève 3 % à fr. 100,50 Principauté de Serbie 3 % à fr. 81. — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 25.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Gulloud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GULLOUD-HOWARD.